

ple vivant au milieu d'un autre peuple ; un peuple dont les conditions hygiéniques et pathogéniques ne sont point les mêmes. L'estimable médecin en chef de l'hôpital militaire ne perdait point de vue ces circonstances, lorsqu'il disait : j'ai vu pendant dix ans, au milieu d'une grande ville de garnison, des épidémies de fièvres typhoïdes et de meningite, me donner cent malades dans un régiment d'artillerie, et successivement cent autres dans un régiment d'infanterie, sans qu'un seul habitant soit atteint ; et, à d'autres époques de l'année, il y avait cent fièvres typhoïdes chez les habitants, et *vice versa*, pas un seul cas à l'hôpital militaire. Ainsi, il n'y avait pas de raison pour induire *forcément* l'extension à la population civile de la maladie régnant épidémiquement à l'hôpital militaire. C'était trop brusquement méconnaître et les garanties que Lyon offrait par son passé, et certaines particularités propres aux épidémies.

L'étude des lois de production et de propagation des maladies épidémiques, démontre qu'elles ont besoin, pour leur implantation, d'un milieu propre ; il leur faut, en un mot, vis-à-vis des hommes et des choses, des éléments de compatibilité. Le principe morbifère étant invariable dans son essence, si ses effets varient, c'est en raison de la résistance qu'il éprouve à étendre sa sphère d'activité. Il est des individus réfractaires à tout virus, de ces natures de bronze qu'aucun poison ne pénètre : de pareils faits se constatent de temps à autre, mais ne s'expliquent point, car c'est un des mystères de la vie. Or, ce qui a lieu pour l'homme, pour son mode de *réceptivité* morbide, qu'on nous pardonne cette expression, existe pour les agglomérations de personnes, les populations. Il est de celles-ci qui, protégées par des circonstances favorables, résistent à l'envahissement épidémique, comme nous voyons un individu isolé résister au sein d'une maison, d'une rue, d'une ville décimée.

Si nous appliquons ces notions à notre cité, nous en tirerons, en sa faveur, des inductions rassurantes pour l'avenir. Il existe, en effet, un commencement de preuves tendant à faire penser que Lyon est, par sa constitution physique ou climatologique, à l'abri des atteintes épidémiques ; notre cité se trouverait réfractaire au *génie épidémique*. On voit à Lyon, disions-nous il y a peu de mois, des maladies régnantes, on y observe en grand nombre soit des fièvres typhoïdes, soit des affections catarrhales, des rhumatismes, etc. ; mais, à part la *grippe*, affection dont la nature a une affinité spéciale avec les maladies inhérentes au climat lyonnais, nous ne sachons point qu'on y ait observé, depuis longues années, une épidémie proprement dite, c'est-à-dire